



FICHE DE POSTE

ANIMATEUR DE BASSINS/ TECHNICIEN DE RIVIERES

BASSIN DE LA VEUDE ET DU MÂBLE

(Occupé par)

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé du poste : animateur(trice) de bassins / technicien(ne) de rivières – bassins de la Veude et du Mâble

Grade : Technicien territorial

DESCRIPTION DU POSTE

Description des activités

Vous êtes chargé du montage et de l'animation du futur contrat territorial sur les bassins versants de la Veude et du Mâble qui s'étendent sur environ 30.000 ha et représente un linéaire proche de 250 km de rivière dans les départements d'Indre-et-Loire et de la Vienne. Vous devez promouvoir en permanence la bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur ce territoire.

Recruté par le syndicat mixte de la Manse étendu dont le siège est basé à Sepmes, vous aurez particulièrement en charge :

1) l'animation du contrat territorial :

- Suivre, participer et animer l'étude initiale en vue d'aboutir à un programme d'actions pluriannuel concerté ;
- Animer le programme d'actions alors défini le contrat ;
- Assurer le suivi financier des actions transversales ;
- Préparer et animer des comités de pilotage et certaines commissions techniques éventuellement ;
- Réaliser les bilans annuels ;
- Contribuer à la réalisation du bilan-évaluation final.

2) la prise en charge des actions relatives aux milieux aquatiques :

- Assurer le bon déroulement de l'étude initiale ;
- Assurer la mise en œuvre des actions « milieux aquatiques » prévues au contrat (préparation des marchés publics de travaux et de prestations d'étude, suivi des travaux et des prestations) ;
- Assurer le suivi financier des actions en lien avec les partenaires ;
- Réaliser les bilans annuels, le bilan à mi-parcours, la mise en œuvre des indicateurs ;
- Réaliser diverses études à l'échelle du bassin versant ;
- Rendre compte au porteur de projet et au comité de pilotage du déroulement des actions « milieux aquatiques » afin d'alimenter les différents bilans.

3) les relations et la communication avec les acteurs :

- Entretenir des relations privilégiées avec les élus, les services de l'Etat, les services en charge de la police, les partenaires financiers, les riverains, les agriculteurs, les employés communaux et tous les autres acteurs identifiés et concernés ;
- Mettre en place des outils de communication : bulletins, flyers, panneaux d'informations, réunions publiques, articles dans la presse locale, journées d'animations grand public, animations scolaires ...
- Encadrement de stagiaires

Responsabilités

Ce poste exige une forte implication personnelle et une capacité à prendre en compte l'ensemble des problématiques. Il exige un suivi rigoureux en termes de gestion technique.

Relations de travail

L'ensemble de ces missions se fera en étroite relation avec l'équipe du syndicat.

Les missions confiées impliquent des relations de travail avec en particulier :

- les services de l'Etat (DDT, AFB...),
- les prestataires (entreprises, bureaux d'études),
- les collectivités locales et territoriales (Communes, Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération)
- les partenaires techniques et financiers (AELB, Départements, Régions, EPTB Vienne, PNR LAT, Chambres d'agriculture)
- les associations (Fédérations de Pêche, Fédérations de Chasse...)

Conditions particulières de travail

Le contrat de travail est un contrat à durée déterminée (CDD) de trois ans renouvelable une fois. La date de début de la mission est prévue au 1^{er} octobre 2018.

Les horaires de travail sont réguliers. Il est possible de prévoir une répartition des 35 heures hebdomadaires sur quatre journées. Parfois, des réunions se dérouleront en soirée, puis des animations le week-end.

Des déplacements réguliers sur les sites sont à prévoir et nécessitent d'être titulaire du permis VL. Un véhicule du syndicat sera mis à disposition de l'agent pour ses déplacements professionnels, l'agent en sera responsable.

Le poste est basé à SEPMEs.

PROFIL RECHERCHE

Formation initiale et professionnelle : (diplôme requis ou niveau d'études)

Une formation minimale de niveau BAC+3 en gestion de l'eau et des milieux aquatiques ou une expérience professionnelle réussie dans le milieu est exigée. Compte tenu du contexte des bassins versants de la Veude et du Mâble, une connaissance des acteurs du monde agricole constitue un avantage. La connaissance du fonctionnement des collectivités est également importante.

Expérience professionnelle :

En complément d'une formation initiale théorique, une ou plusieurs expériences réussies dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques constitue un atout.

Aptitudes et compétences particulières :

Le poste exige un sens marqué des contacts humains, une aptitude à la négociation et à la pédagogie ainsi qu'un bon sens de l'organisation.

Placé en situation d'autonomie dans son champ de compétence, le titulaire du poste devra faire preuve d'esprit de synthèse et d'une capacité à rendre compte simplement de son activité très technique.

Agent de terrain, une bonne condition physique est nécessaire. La réalisation des tâches administratives nécessite également de disposer de qualités d'analyse et rédactionnelles.

La maîtrise de l'outil SIG est fortement souhaitée.